

# LES INSCRIPTIONS à l'Ecole François Eynard de JAILLANS

Année scolaire 2024 - 2025

Pour les élèves de la Grande Section au CM2



**auront lieu du lundi 8 avril au vendredi 31 mai 2024**

Pour inscrire votre enfant à l'école :

1. **Prenez contact avec la mairie** par téléphone au **04 75 48 83 99** ou par mail : [mairie@jaillans.fr](mailto:mairie@jaillans.fr) pour demander un **certificat d'inscription** – votre livret de Famille vous sera demandé.
2. **Afin de procéder à l'admission** de votre enfant au sein de l'école, vous devez compléter la **fiche de renseignements pour l'admissibilité** que la commune vous fournira.  
**Cette fiche** devra être transmise à l'école **par mail** ou **par pli** déposé dans la boîte aux lettres verte (côté rue) ou **par voie postale** (E.E Publique François Eynard, 40 rue des Ecoles 26300 Jaillans) accompagnée du **certificat d'inscription**, d'une **copie du livret de famille** et **du carnet de santé** de votre enfant (vaccins) : **soit 4 documents**.

Une réunion d'informations sera organisée le mardi 18 juin à 18h sous le préau de l'école pour les futurs élèves et leur famille.

En attendant, si vous avez des questions ou des informations importantes à me faire part concernant votre enfant, vous pouvez me contacter par mail : [ce.0260689h@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0260689h@ac-grenoble.fr) en me laissant vos coordonnées.

**Sylvie Van Litsenborg – Directrice**

**Informations complémentaires pour les services périscolaires** : Restauration scolaire : Service communal, se rapprocher de la mairie pour un dossier d'inscription /Garderie périscolaire : Service associatif, se rapprocher de Familles rurales pour un dossier d'inscription.